

DEPARTEMENT DU TARN

COMMUNE DE TREBAS LES BAINS 81340

PROCES VERBAL DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18/09/2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit septembre à 21 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie de Trébas-les-Bains, sous la présidence de Madame Christine ROBERT, le Maire.

Présents : Mme Christine ROBERT, M. Joel IMBERT, Mme Ghislaine RUGEN, Mme Patricia BOUSQUET, M. Michel CASTANHEIRA, M. Charly ESPITALIER, M. Albert FABRE, M. Benjamin MARIETTA, M. Rémy MARTY, M. Gérard PAULHE.

Absents excusés : 0

Absents représentés : 0

Secrétaire de séance : 0

Date de la convocation : 14/09/2023

Dare d'affichage : 14/09/2023

Nombre d'élus : 10

En exercice : 10

Présents : 10

Votants : 10

Début de séance : 21 h 00.

1 – Délibération sur l'emprunt pour la réhabilitation de l'ancien couvent (actualisation des taux) :

La commune de Trébas a sollicité un emprunt destiné à financer la réhabilitation de l'ancien couvent. Ce prêt lui a été accordé par la banque Crédit Agricole.
Le taux consenti est obligatoirement celui en vigueur à la signature du contrat.
Le taux qui nous avait été proposé ayant dépassé sa date de validité, il est de fait devenu caduque.
Un nouveau taux s'applique au-delà de cette date et c'est donc à ce dernier que nous devons contracter l'emprunt.

1 - Emprunt à long terme de 150000 € représentant la part communale :

Le taux initial était de : 4,41 %

Le nouveau taux est de : 4,43 %

2 – Emprunt à court terme de 30000 € représentant la part subventionnée :

Le taux initial était de : 4,41 %

Le nouveau taux est de : 4,55 %

Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte à l'unanimité les nouveaux taux proposés.

Approuvé :

OUI

Voix pour :

10

Voix contre :

0

Abstention :

0

Clôture de la séance à : 21 h 02

Mme Christine ROBERT
Maire de Trébas-les-Bains



